

Séance du Conseil Départemental

Le 26 juillet 2021

Après nos deux premières séances consacrées à l'installation de notre nouvelle Assemblée, voici venu le temps de reprendre l'activité plus normale de notre collectivité.

La session d'aujourd'hui, quasi exclusivement consacrée à des dossiers budgétaires, est la meilleure façon de rentrer dans le cœur du fonctionnement du Conseil Départemental de l'Ariège.

Pour certains d'entre vous, les plus nombreux, vous allez découvrir le cadre de notre Budget Principal et de ses neuf Budgets Annexes, témoins de notre implication dans les domaines essentiels du cadre de vie :

- La gestion de l'eau à travers le budget de l'Organisme Unique
- L'aménagement du Très Haut Débit dont je ne redis pas l'importance
- Le Laboratoire Vétérinaire Départemental dont l'investissement est à rappeler pour la réalisation des tests PCR il y a un an
- La gestion du service de télésurveillance de nos aînés à leur domicile
- La gestion de nos sites touristiques majeurs (Château de Foix, Grotte de Niaux et du Mas d'Azil, Parc de la Préhistoire, Palais des Evêques) par notre service du SESTA

Ce rappel, de nos budgets annexes les plus significatifs, témoigne de notre activité qui ne se résume pas au Budget Principal et aux compétences qui nous sont confiées par la loi.

Bien sûr, le Budget Principal reste l'essentiel. Vous aurez d'abord à vous prononcer sur le Compte Administratif 2020. Certains d'entre vous vont ainsi valider les décisions que vous avez prises. Le Compte Administratif est le juste reflet des choses. C'est la réalité du fonctionnement et de l'activité de l'institution.

Pour 2020, ce sont 215 M€ de dépenses dont 168 M€ en Fonctionnement et 47,7 M€ en Investissement. La part du Fonctionnement est toujours importante pour les départements, liée à la nature des compétences qui leur sont confiées.

Certes, les Allocations Individuelles de Solidarité pèsent lourd. Mais ce sont aussi des aides individuelles qui permettent à des personnes en situation de handicap de mieux surmonter ce dernier, à des personnes âgées de vivre plus longtemps à leur domicile dans des conditions les plus favorables, à des personnes exclues du monde du travail de vivre le plus dignement possible.

2020, vous le savez tous, a été une année particulière. La crise sanitaire s'est invitée à notre table. La France s'est enfermée le 17 mars et le retour à une activité plus normale n'a jamais été possible au cours de cette année passée. Tout au long de cette période, l'Assemblée précédente a essayé d'anticiper au mieux les évolutions avec un objectif clair : maintenir le meilleur service au public possible et surmonter les difficultés rencontrées.

Cela est particulièrement vrai pour nos compétences d'entretien et de restauration dans les collèges. Nous avons accompagné la timide reprise fin mai, puis la rentrée de septembre de la meilleure façon possible.

Nos objectifs, partagés avec l'Education Nationale, étaient de tenir au maximum le fonctionnement de ce service public de l'enseignement.

Pour ce qui nous concerne, sur nos compétences, nous avons dû préparer, rédiger, mettre en œuvre des protocoles très nombreux pour nos personnels et pour nos collégiens. Nous avons dû également mettre en œuvre des équipements spécifiques, parfois en lien avec les territoires que je veux remercier pour leur compréhension et leur aide.

Dans une telle situation, nos moyens humains ont dû être entièrement sollicités alors qu'ils étaient eux-mêmes à la merci d'un cluster, d'une chaîne de cas contact, et toujours sous l'énorme pression de cette situation.

Nous avons préparé des scénarios de remplacement, renforcé nos équipes pour respecter la mise en œuvre de nos protocoles, fait appel à des entreprises d'insertion. Nous avons même dû, une fois, rebâtir dans l'urgence une équipe entière dans un collège à la suite d'un dépistage positif et des cas contact qui se déduisaient de cette situation. Nos collaborateurs travaillant dans les collèges ont été vraiment exemplaires et je voudrais les remercier particulièrement.

De cette année 2020 nous n'attendions rien de bon sur le plan financier. Le résultat, vous en jugerez, me paraît moins défavorable qu'il pouvait être craint. C'est le résultat, sans aucun doute, des bonnes mesures que nous avons su prendre. C'est le résultat aussi d'une certaine confiance de nos concitoyens, qui malgré le contexte, ont continué à vivre le plus normalement possible.

Au vu des circonstances, nous avons fortement redouté un effondrement des droits de mutation perçus par le Département. Cette période de crise pouvait laisser penser que par précaution chacun d'entre nous allait limiter ses dépenses, en particulier immobilières, reportant leurs éventuels projets.

Cette tendance ne s'est pas manifestée en 2020. Les garanties données par l'Etat pour un maintien des ressources ont sans doute joué leur rôle. Le sentiment aussi que cette crise serait rapidement derrière nous. L'élaboration et la production des vaccins ont sans doute aussi contribué à cet état d'esprit.

Mais attention, la crise dure, la vaccination a ses limites dont je vais reparler et la confiance n'est pas une ressource inépuisable. Elle peut manquer, plus vite que nous pouvons le penser, faisant ainsi rapidement s'écrouler ce qui n'est qu'un château de cartes. Notre pays a connu des périodes de récession très fortes. Pour l'instant, ce n'est pas le cas.

Les décisions prises au niveau européen, qui ont largement fait fi des équilibres de Maastricht, mais aussi au niveau international car tous les pays sont dans la même situation, ont donné une bouffée d'oxygène.

Mais encore une fois, le système connaît ses limites, nous les connaissons, nous pouvons les imaginer.

J'insiste sur cet aspect très particulier de cette année 2020, car il impacte forcément 2021, comme il nous impactera certainement encore un bon moment.

Je dis cela car pendant la dernière campagne électorale, le groupe auquel j'avais le plaisir d'appartenir a été le seul à évoquer la crise sanitaire, ses effets et ses conséquences. Notre groupe l'a fortement évoquée, indiquant que l'objectif pour le Conseil Départemental de l'Ariège serait d'accompagner le territoire pour sortir le plus vite possible et dans les meilleures conditions de cette situation.

Redevenus la majorité départementale, nous avons à honorer cet engagement et nous nous y attacherons avec force.

Le gouvernement a annoncé de nouvelles mesures face à une recrudescence de l'épidémie annoncée par le Ministre de la Santé. Ces mesures sont discutées. C'est normal.

Doit-on pour autant sombrer dans l'obscurantisme et la paranoïa ? Je ne le crois pas.

Il nous appartient de raisonner en Nation, adulte et responsable. Dans l'histoire des hommes, les progrès de la médecine, la découverte des vaccins, ont toujours permis d'enrayer des épidémies avec leurs lourdes conséquences.

Certains propos et positions entendus aujourd'hui ne sont ni adultes, ni responsables.

Ne pas enrayer l'épidémie, c'est prendre un risque pour soi, ses proches ou les personnes qui auront eu la malchance de nous croiser si nous sommes infectés.

C'est mésestimer le risque d'un effondrement de notre économie.

C'est ne pas respecter celles et ceux d'entre nous, personnels soignants qui accompagnent cette épidémie de manière admirable.

C'est mettre en tension cette profession.

Plus grave, c'est pénaliser celles et ceux atteints d'autres pathologies qui ne peuvent pas être pris en charge à temps et dans les meilleures conditions.

Nous devons être du côté de l'intelligence et agir à la hauteur de nos responsabilités.

La procédure de vaccination est une affaire qui relève du domaine de l'Etat. Nous contribuons déjà, par la mise en place de la plateforme d'appels pour la prise de rendez-vous, à faciliter cette opération. Nous devons réfléchir à ce que nous pouvons encore faire de mieux. Je pense, dès la rentrée scolaire, à la vaccination dans les collèges, mais aussi à celle des plus précaires dans nos centres sociaux.

La vaccination ne doit pas être obligatoire, c'est certain. Elle doit être une obligation morale et une action civique pour chacun d'entre nous.

En nous protégeant, nous protégeons les autres et surtout notre pays.

Le compte administratif 2020 a lui aussi été touché par la COVID, avec ses conséquences sur le Budget Primitif 2021 que l'Assemblée précédente a adopté en janvier dernier. Il s'agissait de soutenir nos entreprises et de reprendre sans tarder les investissements qui avaient dû être reportés.

La Décision Modificative que je vous propose aujourd'hui confirme ces objectifs. Les ajustements sont à la marge. Le taux de réalisation de nos crédits d'investissement est conforme à nos attentes. Des projets importants ont déjà vu le jour, je pense notamment à la reprise du Palais des Evêques de Saint-Lizier. Les travaux décidés à la fin de l'année 2020 ont été réalisés permettant l'installation du nouveau gestionnaire, Terre de France, à qui nous souhaitons la bienvenue. Depuis juin dernier, l'activité commerciale est engagée. Nous souhaitons qu'elle monte en puissance, faisant confiance en cela au professionnalisme du gestionnaire.

Il s'agit d'un gestionnaire dont le contact et les négociations ont été menés par 3A, je le rappelle. 3A est notre agence de développement commune au Département et aux EPCI. Je crois d'ailleurs qu'il faut plus sûrement dire des EPCI. Jeudi 22 juillet dernier, j'ai souhaité rencontrer les 8 Présidents d'EPCI sur ce dossier. Je suis persuadée qu'aujourd'hui nos Communautés de communes doivent prendre la main dans le fonctionnement de notre Agence de Développement et d'Attractivité. La présidence par exemple doit revenir à un Président de ces EPCI. Mon idée était même que cette présidence puisse changer, sereinement, de manière préparée, à l'image de ce qui se pratique à l'Association Nationale des Elus de la Montagne.

Je ne sais pas si nous irons jusque-là, mais en toute hypothèse notre vision sur ce dossier me semble unanimement partagée.

Pour revenir à la Décision Modificative qui vous est proposée aujourd'hui, il s'agit avant tout d'ajustements pour prendre en compte certains décalages dans le calendrier des travaux. Le retard de certains pour des raisons techniques, je pense en particulier aux travaux prévus au centre Universitaire, permet d'avancer dans d'autres domaines.

Sans anticiper la présentation qui va être faite de ce dossier par notre nouvelle Vice-Présidente chargée des Finances, Véronique Rumeau, je m'arrêterai sur deux points particuliers :

- La suppression de la contribution au budget annexe du THD de l'ordre de 14,3 M€. Cette subvention du Budget Principal vers le Budget Annexe THD, prévue par le BP 2021 n'est plus nécessaire car le Département a bénéficié d'un versement d'une quote-part de subvention très diligente de la part de l'Etat et de la Région. En d'autres mots, la rigueur appliquée à la gestion de ce dossier par nos services, et je voudrais tout particulièrement remercier nos techniciens, Frédéric Blanc et Thomas Cantin et, bien-sûr, toutes leurs équipes, permet de ne pas attendre dans le déblocage des fonds prévus. Cela démontre notre sérieux mais aussi l'intérêt de l'Etat et de notre Région pour ce dossier très structurant pour l'Ariège.

- Des subventions d'investissement pour les EHPAD insuffisamment consommées avec une proposition de réduction de crédits de 1,2 M€. C'est un indicateur préoccupant. Nos EHPAD, en très grande partie à gestion publique ou associative, n'arrivent pas à boucler leurs programmes d'amélioration et d'investissement. C'est préoccupant dans la mesure où nous devons précisément leur demander d'être au contraire très actifs dans ce domaine. Dans les 20 prochaines années, notre population de + de 85 ans, comme partout en France, va doubler. C'est la répercussion du baby boom des années d'après-guerre.

Des besoins d'accueil nouveaux vont émerger. Si nos structures existantes ne sont pas en capacité de répondre à cette demande plus importante dans des conditions de modernité souhaitées par les candidats résidents, des structures privées à but lucratif s'installeront, accueilleront ces personnes et progressivement mettront en grande difficulté nos structures publiques et associatives. L'exemple le plus significatif aujourd'hui est bien à Tarascon où le « laisser faire » facilitera l'installation d'une offre alternative augmentant les difficultés actuelles déjà importantes de l'Hôpital Jules Rouse.

C'est tout le sens de notre action sur ce territoire, protéger cet établissement public, lui permettre de répondre aux besoins à venir dans les meilleures conditions. C'est symbolique à Tarascon car il s'agit, d'une part de l'établissement le plus grand, et d'autre part de celui qui est le premier rentré dans ce cercle non vertueux : obsolescence, bricolage immobilier, hausse des prix de journée, début de baisse du nombre de résidents accueillis. C'est ce que nous ne souhaitons absolument pas, ni à Tarascon, ni ailleurs.

Si les EHPAD de notre territoire ont des difficultés matérielles, techniques, logistiques ce n'est pas financier, nous réfléchissons à la meilleure façon de les aider.

Vous voyez, à travers cette modification de 1,2 M€, à la marge de notre budget d'investissement, se trouve, si l'on veut bien analyser le fond, un vrai sujet politique sur l'une des priorités de notre Assemblée.

La situation financière vous le voyez, vous le verrez, est saine. Dans son dernier rapport sur notre gestion, la Chambre Régionale des Comptes l'a confirmé. Cette dernière a reçu pour mission de faire très rapidement un examen des comptes des grandes collectivités locales au moment de la crise. Nous avons accueilli les magistrats désignés et leur rapport va nous être très prochainement communiqué. Je ne doute pas qu'il confirmera encore notre saine situation. Mais ce constat a un prix, celui de la gestion rigoureuse certes, mais ciblée sur des priorités essentielles pour notre territoire, pour les ariégeoises et les ariégeois :

- L'Aide Sociale à l'Enfance
- La dépendance liée à l'âge
- L'insertion à l'emploi
- La transition énergétique
- La sécurité des biens et des personnes à travers le Service Départemental de Secours
- La gestion de l'eau, le développement de notre agriculture

Autant de thèmes forts pour notre actualité à venir, qui ne doivent bien-sûr pas faire oublier tous les autres relevant de nos compétences. Je n'oublie pas non plus les dossiers dont nous passerions volontiers, je pense en particulier à celui de la présence des grands fauves dans nos montagnes. Aujourd'hui, dans nos montagnes, en multipliant le nombre par 2, 3 ou 4, je ne doute pas un instant, Monsieur Soler, qu'un jour ils vous rendront également visite.